



# SAINTE

## GUIDE D'ACCUEIL



ECOLE  
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE  
DE L'ARMEE DE L'AIR

**Bienvenue**

**à l'École de**

**Saintes**

---

Édition 1969

---

## Élève technicien

Vous venez d'être admis à l'École d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air. Je vous félicite de votre succès et vous souhaite la bienvenue sur la Base de Saintes.

Base de Saintes, École de Saintes : vous voyez déjà apparaître l'originalité de notre Établissement et le double but que nous poursuivons : vous donner une formation technique à la mesure des problèmes que vous aurez à résoudre au cours de votre carrière de Mécanicien de l'Armée de l'Air, développer en vous les qualités humaines qui vous permettront d'assurer les responsabilités de cadre de l'Armée.

Vous arrivez encore adolescent et dans trois ans, après deux années d'études à Saintes et une à Rochefort vous serez breveté mécanicien, doublement responsable : responsable de vies humaines précieuses et d'un matériel fort coûteux, responsable du personnel que vous aurez sous vos ordres. Voilà ce que la Grande "Famille Aérienne" qui s'apprête à vous accueillir attend de vous.

En arrivant parmi nous, sans doute vous sentirez-vous un peu désorienté. Il en est ainsi chaque fois que nous abordons une phase nouvelle de notre existence, que nous devons modifier nos habitudes.

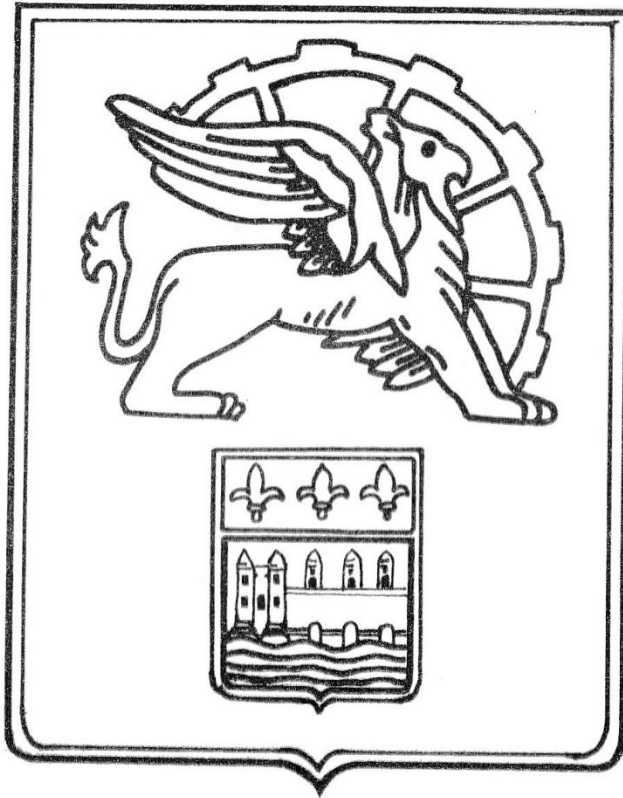
Pour vous accueillir, vous conseiller, vous aider, vous aurez auprès de vous des chefs. N'ayez aucune crainte ni aucune arrière-pensée à leur endroit : ils ont connu tout ce que vous allez éprouver et ils sont là pour vous comprendre. Bien sûr, vous devrez obéissance à ces chefs car vous savez que sans règles ni discipline, il n'est pas possible de réaliser de grandes choses. Ne vous considérez pas comme un collégien. Il faut être plus que cela, sinon les responsabilités qui seront bientôt les vôtres vous apparaîtront bien pesantes.

Et puis, partageant votre vie, vous aurez des camarades auxquels de solides liens vous uniront. La chambre et la classe sont une communauté, une petite famille où des amitiés se nouent rapidement qui se développeront tout au long de votre carrière militaire.

Pour vous aider à faire vos premiers pas dans notre École, nous vous présentons ce petit guide. Gardez-le précieusement - qu'il reste pour vous le souvenir de votre entrée dans l'Armée de l'Air.

Le Colonel

## NOTRE INSIGNE



### LE GRIFFON

représente le courage, la force et la loyauté.

Animal fabuleux à corps de lion, à crinière et oreille de cheval, à l'aile et à tête d'aigle incarne à lui seul :

**L'ARMÉE DE L'AIR**

### LA ROUE DENTÉE

rappelle la mission de notre Base :  
Instruire et Eduquer

**LES ELEVES TECHNICIENS**

### LES ARMES DE LA VILLE

au Chef de France rappellent les vestiges d'un riche passé et le fleuve, la Charente, qui traverse la ville toute proche :

**SAINTES**

## LA BASE

La **BASE AERIEENNE 722** est une **BASE ECOLE** placée sous l'autorité hiérarchique du Général commandant la 3ème Région Aérienne (3ème R.A.) et sous l'autorité fonctionnelle du Commandement des Ecoles de l'Armée de l'Air (C.E.A.A.)

Le **GROUPEMENT ECOLE (GE)** en constitue la partie essentielle sous la responsabilité du Commandant de Base. Il est soutenu, par les Moyens et Services relevant du Commandement Régional, installés sur la Base.

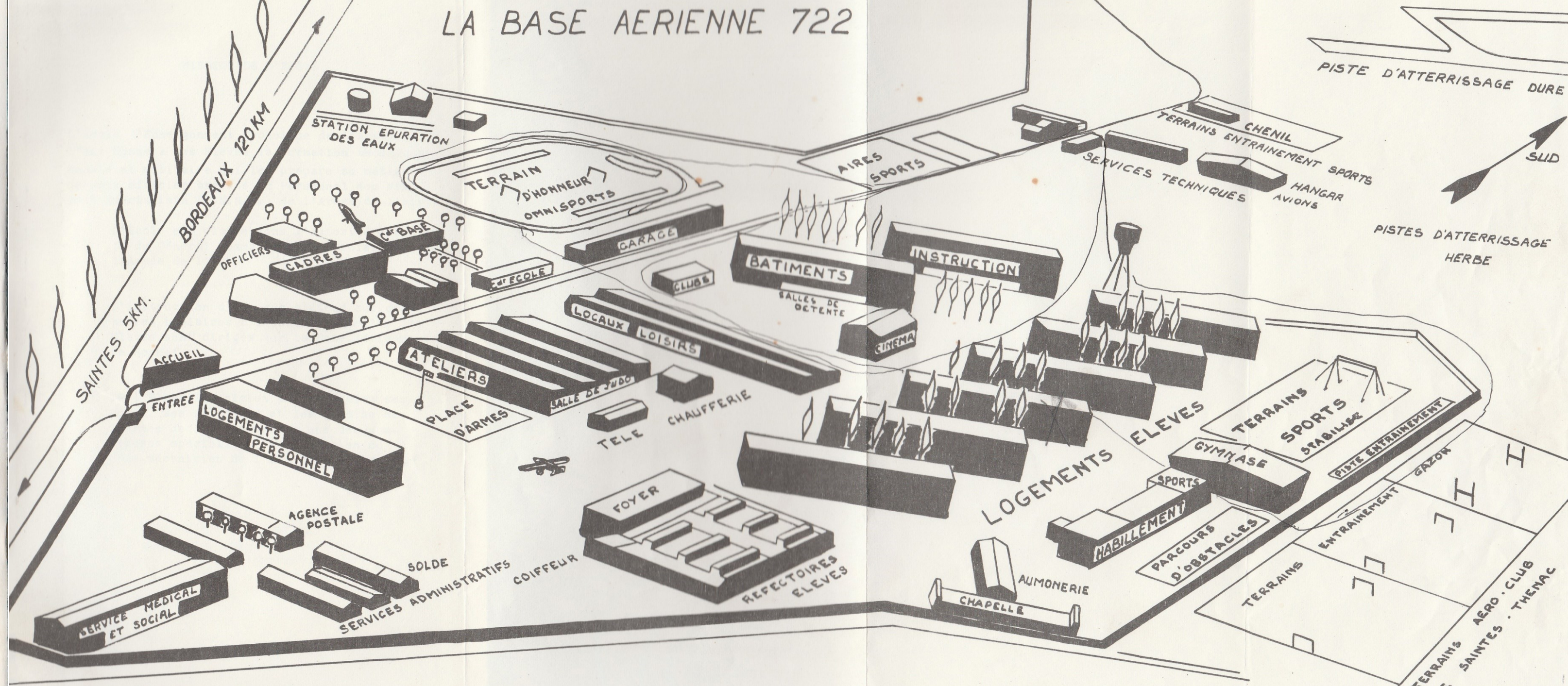
Les **MOYENS GENERAUX (M. Gx)** assurent en particulier votre logement, votre nourriture et les transports qui vous concernent.

Les **MOYENS D'ADMINISTRATION (M.A.)** tiennent à jour l'état des effectifs, vous habillent, règlent votre solde, détiennent votre compte dépôt, distribuent le courrier, organisent le nettoyage de votre linge.

Le **SERVICE MEDICAL (S.M.)** veille à votre santé.

La **SECTION TRANSMISSION BASE (S.T.B.)** assure les communications sur la base et à l'extérieur.

Le pool des **MOYENS TECHNIQUES (M.T.)** approvisionne les Elèves et l'Ecole en fournitures scolaires et entretient le matériel d'instruction.



## MISSION DE L'ECOLE

L'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air donne à ses Elèves la formation technique, morale et militaire qui les prépare au métier de sous officier breveté du Personnel Non Navigant Spécialiste (P.N.N.S.) de l'Armée de l'Air.

L'Ecole est placée sous l'autorité directe du Général commandant les Ecoles de l'Armée de l'Air.

L'instruction dispensée s'étend sur deux années scolaires à l'issue desquelles les Elèves sont dirigés sur la Base Aérienne de Rochefort.

Là l'Elève Technicien pourra, selon ses goûts, ses aptitudes et les besoins de l'Armée de l'Air préparer une des nombreuses spécialités de Mécanicien ou Télé-mécanicien de l'Armée de l'Air.

## HISTORIQUE

L'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air appelée traditionnellement l'Ecole des Apprentis Mécaniciens a maintenant 40 années d'existence dont voici les étapes essentielles.

- 1917** Création du Centre d'Instruction de Bordeaux. Cette Ecole des Apprentis Mécaniciens d'Aviation devient vite insuffisante.
- 1927** Projet de création d'une Ecole Moderne à Rochefort. L'Ecole des Apprentis Mécaniciens de l'Armée de l'Air installée dans les locaux de la Base Aérostation Navale disparue connaît un départ très modeste. La durée des études est alors de 3 ans - 250 à 300 élèves en sortent chaque année avec le Brevet Supérieur de Mécanicien.
- 1939** La Guerre : alors que le chiffre des sorties annuelles dépasse le millier l'activité de l'Ecole va cesser complètement.
- 1945** Réouverture de l'Ecole de Rochefort. Après un intermède de quelques mois à Chambéry elle devient à Rochefort l'Ecole Technique de l'Air.

- 1949** Création des Annexes de Saintes et de Joinville-Rochefort. L'accroissement des effectifs des Apprentis Mécaniciens nécessite la création de ces annexes.
- 1961** Regroupement de la totalité des Apprentis à la Base Ecole 722 à Saintes.
- 1962** L'Ecole des Apprentis Mécaniciens de l'Armée de l'Air reçoit son Drapeau du Général Chef d'Etat-Major et est dotée d'une piste d'atterrissage en dur.
- 1963** La Base Aérienne Capitaine Albert Raffin (un de vos anciens tombé en combat aérien) est le nom de baptême que prend l'Ecole.
- 1965** L'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air (EETAA 00.310) est l'appellation actuelle de l'Ecole de Saintes. Elle compte environ 1800 Elèves Techniciens.

A votre arrivée vous serez accueilli par un sous-officier spécialement chargé de vous recevoir, de vous initier aux coutumes de l'Ecole, de vous diriger sur la Base, de vous guider pour les formalités d'incorporation et de vous mettre en rapport avec vos Chefs et vos Camarades.

N'hésitez pas à le questionner, à lui demander tout renseignement dont vous avez besoin, à lui faire part de vos difficultés et à solliciter son concours pour résoudre les problèmes de votre nouvelle existence. Facilitez dès maintenant sa tâche en exécutant ponctuellement ses ordres.

### L'ECOLE

comprend 6 **Promotions** d'Elèves Techniciens en présence simultanée sur la Base. Le renouvellement se fait à raison de 3 entrées par an, espacées de 3 mois. Pendant 2 ans l'Elève Technicien connaît à Saintes la vie d'un Lycée Technique avec Internat.

### LES ESCADRONS

Les Elèves au nombre total de 1800 environ sont répartis par promotions en 6 escadrons. Chaque **Escadron** d'environ 300 élèves est placé sous la responsabilité d'un officier commandant d'escadron.

### "LE LYCEE TECHNIQUE"

Chaque Escadron est divisé en 10 classes d'environ 30 Elèves. Une salle est réservée à chaque **classe** dans un Bâtiment Instruction (Bât. N.). Un élève Chef de Classe en a la responsabilité. Les Elèves y rangent leur matériel scolaire individuel, y suivent les Cours et y viennent en Etude.

Des **Instructeurs et Moniteurs** spécialisés y assurent pendant la journée votre formation générale pratique, physique et militaire.

### "L'INTERNAT"

Chaque classe répartie en 3 chambres est une communauté d'une trentaine d'Elèves suivie spécialement en dehors des heures de cours par un **Educateur**.

**Chaque Escadron loge ses Elèves dans un même bâtiment (Bât. T.) en chambre de 10.**



LA JOURNEE DE L'ELEVE

6 h 20 Réveil

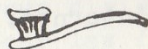


Appel

Toilette

Rassemblement

Départ réfectoire

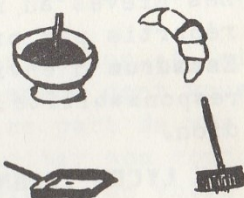


Petit déjeuner

Nettoyage

Rassemblement

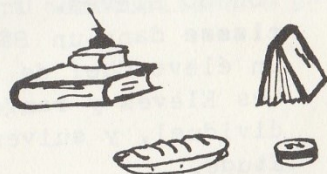
(Jeudi : couleurs)



8 h 00 1er cours

2ème cours

9 h 55 Casse croûte



10 h 10 3ème cours

4ème cours



12 h 19 Rapport

Déjeuner



Foyer - Chambres  
Vaguemestre  
Compte-Dépôt



13 h 40 Rassemblement

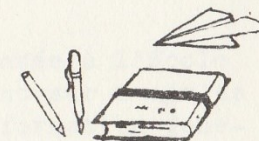
13 h 45 1er cours

2ème cours

Inter-classe

3ème cours

4ème cours



18 h 00 Etude obligatoire

19 h 05 Dîner

Etude libre

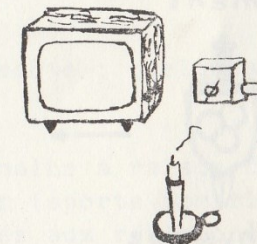
et

Loisirs (clubs)

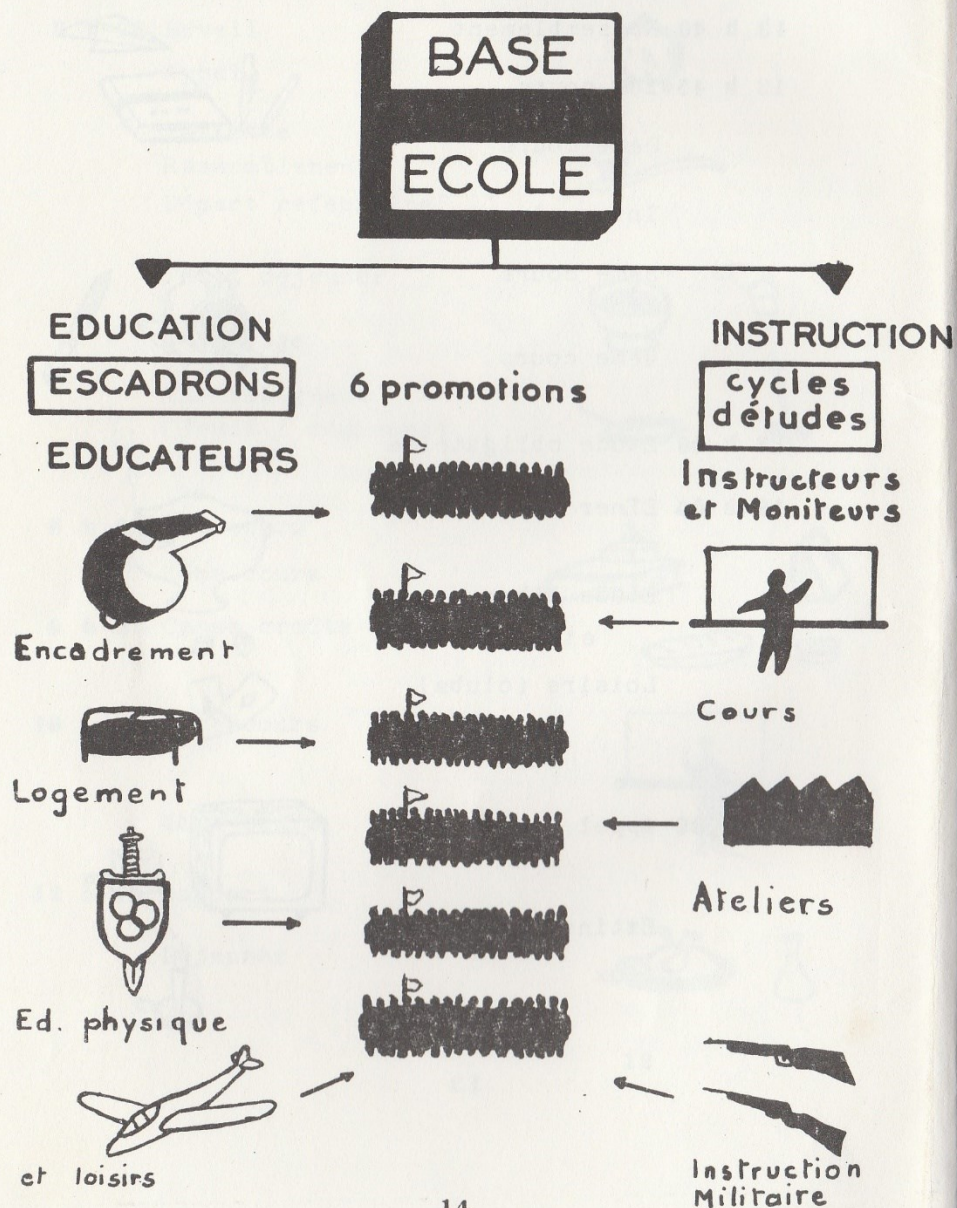


21 h 30 Appel

Extinction des  
feux



# ORGANISATION



# INSTRUCTION

L'instruction qui vous est dispensée à l'Ecole pendant 2 années scolaires s'étend sur 6 cycles d'études pendant lesquels votre formation générale, pratique, physique et militaire est assurée par les Instituteurs, les Moniteurs d'Atelier, les Moniteurs de Sport.

**D'un cycle à l'autre** votre passage est subordonné à la moyenne des matières essentielles. Le 10/20 est exigé. Un bulletin trimestriel est adressé à vos parents avec la décision éventuelle du Conseil d'Instruction en cas d'insuffisance.

**Votre entrée à Rochefort** après les 2 années passées à Saintes est subordonnée à votre moyenne générale qui intervient notamment dans le choix de votre spécialité.

Pendant votre séjour à l'Ecole de Saintes vous bénéficiez des congés trimestriels de fin et de milieu de cycle :

Noël et Pâques : 2 semaines

Grandes vacances : 6 semaines

Toussaint - Mardi-Gras et Pentecôte : quelques jours.

Vous travaillez 5 jours par semaine à raison de 9 heures d'Instruction par jour (sports compris). Les samedis matins sont réservés aux révisions, aux examens et au tir. Les samedis après-midi et dimanches sont le temps du repos et de la détente hebdomadaire.

## L'INSTRUCTION GENERALE

L'Instruction générale est dispensée dans les salles de cours des Bâtiments d'Instruction, chaque Escadron disposant au même étage de ses 9 classes, des Salles Expériences et Dessin.

Vos instructeurs sont : des Sous-Officiers possédant l'expérience pédagogique exigée, des Appelés du contingent pour la plupart instituteurs ou professeurs, des Professeurs Civils, pour certains détachés de l'Education Nationale à l'Ecole de Saintes.

Les Matières qui vous sont enseignées en salle sont :  
**Mathématiques, Technologie-Dessin, Electricité Physique et Mécanique, Culture Littéraire, Législation.**

La formation générale qui vous est assurée a pour but de vous donner au cours des premiers cycles de solides bases en Mathématiques et Technologie-Dessin. Elle s'oriente les derniers cycles vers l'Electricité.

### Examens de l'Education Nationale

Les Elèves qui arrivent à l'Ecole à la rentrée de Pâques et dont la candidature aura été préalablement posée sont autorisés à se présenter à ces examens (B.E.P.C., B.E.). Il leur appartient de transmettre leur dossier à l'Académie de La Rochelle par la voie du Commandement de l'Ecole.

## L'INSTRUCTION PRATIQUE

L'Instruction pratique est dispensée dans les Ateliers Ajustage, Machines-Outils, Electricité, Petite Mécanique et les Salles Technologie attenantes.

Vos Moniteurs d'Atelier sont : des Sous-Officiers ayant la spécialisation requise, des Appelés du contingent la plupart ingénieurs ou techniciens supérieurs dans la spécialité.

Les Matières qui vous sont enseignées sont :  
Ajustage, Machines-Outils, Soudure, Tolerie, Petite Mécanique, Electricité pratique.

La formation pratique qui vous est donnée vous initie au travail manuel et vous met au contact de la matière. Les travaux d'ajustage et de petite mécanique seront les premiers souvenirs palpables de votre formation de Technicien. Leur progression permet à ceux qui n'ont jamais poussé la lime ou plié le cuivre de réaliser des assemblages mécaniques ou des petits matériels électriques.

Elle s'oriente en deuxième année vers les Travaux Pratiques d'Electricité : montages, mesures et dépannages.

## L'INSTRUCTION MILITAIRE

**L'Instruction militaire** est assurée par les sous-officiers, Instructeurs, Educateurs et les Moniteurs de Sport.

Elle consiste en une formation militaire initiale :

- formation théorique : cours en salle, conférences et films
- formation pratique : manoeuvres, exercices de plein air et séances de tir (le samedi matin)
- formation physique : entraînement généralisé au cours des cycles et entraînement spécialisé (combat-choc, parcours d'obstacles)
- formation morale : cercles d'études mensuels avec votre Educateur.

### Les Séances

**3 semaines à votre arrivée** : réservées à l'accueil, l'incorporation et les premières notions de règlement. A l'issue du premier cycle a lieu votre **Présentation au Drapeau**.

**2 semaines chaque fin de cycle** . ces périodes sont réservées à la préparation (5 premiers cycles) et aux révisions et compléments d'instruction (dernier cycle) nécessaires à votre premier examen militaire.

### Le Certificat d'Aptitude Militaire : (C.A.M.)

Il vous faudra réussir cet examen pour être proposé à votre sortie de l'Ecole au grade de Caporal ou Caporal-Chef.

## LA FORMATION PHYSIQUE

**Les installations sportives** dont dispose l'Ecole sont indiquées sur le plan :

- Piste olympique moderne (rub-kor) avec terrain d'honneur. Gymnase omnisport - Parcours d'obstacles. Aires d'entraînement. Terrains de sport en herbe et en dur et salles de Judo.

**Vos Moniteurs de Sport** : sont des sous-officiers formés à l'Ecole Inter-Armées de Sport de Fontainebleau (anciennement Antibes). Moniteurs ou moniteurs-chefs, bon nombre d'entre eux sont entraîneurs diplômés, maîtres nageurs et arbitres officiels.

**Les séances** : chaque semaine vous disposez de 5 heures de sport.

- 2 séances d'une heure : parcours naturels, musculation, assouplissements ou entraînement particulier.
- 1 demi-journée réservée aux activités sportives et aériennes. A cet effet les Moniteurs profitent des nombreux équipements pour vous entraîner au sport collectif ou individuel de votre choix.

**Votre formation physique** vous prépare à la pratique des sports tout en développant votre valeur physique générale, endurance - souplesse - puissance - vitesse.

L'entraînement physique militaire pour le C.A.M. et la préparation individuelle du Brevet Sportif Populaire (B.S.P.) ont lieu en seconde année.

## RECOMPENSES

### EN COURS DE CYCLE

- Visite du Musée de l'Air à Paris
- Baptême de l'Air à Cognac
- Sorties et Spectacles - récompenses
- Permissions exceptionnelles.

### EN FIN DE CYCLES

- Inscription au Tableau d'Honneur
- Nomination d'Elites
- Félicitations du Colonel.

### CHAQUE ANNEE

- Distribution des Prix

### EN FIN D'ETUDES

- Lettre de félicitations du Général commandant les Ecoles de l'Armée de l'Air.

## SANCTIONS

### EN COURS DE CYCLE

- Punitons (indiscipline, insuffisance)
- Avertissement du Commandant d'Escadron
- Avertissement du Commandant du Groupe-ment Ecole.

### EN FIN DE CYCLE

- Jours de retenue de vacances
- Conseil de discipline
- Redoublement
- Avertissement et lettre aux parents
- Exclusion de l'Ecole.

## EDUCATION

Nous avons vu comment l'Ecole vous donne les connaissances techniques qui vous seront nécessaires dans votre vie professionnelle. Mais là ne s'arrête pas son rôle. Elle entend vous aider à entrer dans le monde des adultes, à vous épanouir dans le milieu militaire.

La vie communautaire soumise à certaines règles édictées pour le bien-être de tous impose une Education qui se veut permanente. Elle vous confiera vos premières responsabilités de chef de classe, de chef de chambre, de président ou secrétaire de club ou de capitaine d'équipe.

**Votre Educateur** : est chargé de votre classe quand elle n'est plus en cours. C'est votre chef direct, à ce titre, il doit noter votre conduite, mais c'est avant tout un conseiller que vous aimerez retrouver le ~~soir~~ ou pendant le week-end. C'est lui que vous devez aborder en premier lieu pour un problème particulier ou une demande.

Avec lui, vous participerez à des Cercles d'Etudes organisés.

2 fois par cycle : discussions libres sur des sujets aussi variés que - Les Jeunes et la Société, Le Mariage, les Loisirs, l'Argent, le Droit et le devoir...

La mission de l'Educateur est difficile et exige qu'il paie de sa personne pour s'intéresser à une trentaine d'Elèves différents par leur nature et leur formation.

Suivre ses conseils est la meilleure façon de l'en remercier.

## VIE COLLECTIVE

**Discipline :** Le règlement appliqué aux élèves s'inspire du Règlement de discipline générale dans les Armées. Il tient compte du fait que vous êtes des jeunes dans un internat militaire. Il laisse part à l'auto-encadrement dans la mesure du possible. Il donne les règles concernant la tenue (uniforme, propreté), la politesse (salut, visite des locaux), la liberté de circulation, la détention et l'usage des matériels particuliers.

**Les Interdictions** concernant écrits, publications ouvrages et films, manifestations politiques, collectes et souscriptions, jeux d'argent, boisson etc... sont édictées par le Règlement dont vous serez instruit.

Tout ce qui concerne possession de véhicules, cours de conduite, auto-stop, jeux, interdictions de fumer, exposition au soleil, convocations, retards, cartes d'identité etc... fait l'objet de notes particulières que vous devrez connaître.

**Punitions :** Les Elèves sont soumis à un régime de punitions particulier à l'Ecole. On distingue suivant la gravité de la faute commise :

- l'avertissement, la privation de sortie,
- la consigne et les arrêts scolaires (1)
- le Conseil de discipline

Le Conseil de Discipline prend des décisions semblables à celles du Conseil d'Instruction excepté le redoublement.

(1) Peuvent se traduire par des jours de retenue de vacances.

## Travaux d'intérêt commun

Le nettoyage, l'entretien et la décoration des locaux que vous utilisez est à votre charge (bâtiments-élèves, classes, couloirs et abords). Des zones sont affectées à chaque escadron. L'un d'entre eux assure, chaque semaine, les travaux concernant vos locaux collectifs.

## Logement

Vous êtes logés en chambres de 10 et disposez à l'étage d'un bloc sanitaire (douches, lavabos, prises et glaces, W.C., vide-ordures).

## Repas - Nourriture

Chaque Escadron dispose d'une salle à manger décorée par ses Anciens. Vous y prenez le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner. La nourriture est copieuse et saine : c'est celle d'une collectivité de 2000 personnes qui ne peut tenir compte des goûts de chacun mais de l'appétit qu'on doit avoir à votre âge. Efforcez-vous d'être à l'heure pour apprécier les plats chauds et n'avoir pas à faire supporter "les bouchées doubles" à votre estomac. Pendant la pause de la matinée, des casses-croûtes vous sont distribués gratuitement.

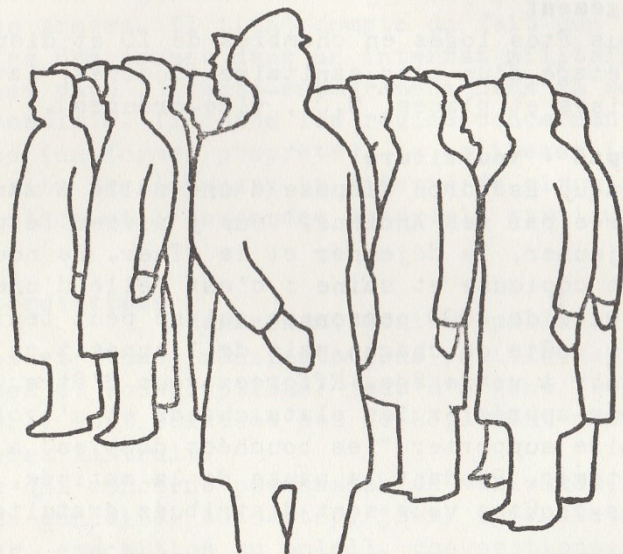
## Habillement

Votre tenue est celle de l'Armée de l'Air, Vous bénéficiez d'ailleurs des premières modifications apportées à ses uniformes. Les Aviateurs ont traditionnellement le port élégant d'un uniforme jalousé. Comme vos Aînés veillez constamment à votre tenue.

## Blanchissage

Tout le linge nécessaire vous est distribué avec tous les accessoires pour son entretien, son marquage et sa mise au lavage hebdomadaire (linge, tenue de travail et couchage) qui sont à votre charge. Son état est vérifié par des revues hebdomadaires.

## CEREMONIES



### Musique de l'Ecole

La Musique participe à toutes les cérémonies de l'Ecole, de la Base et se déplace à l'occasion des manifestations civiles et militaires.

Le Chef de Musique invite tous les musiciens ou les débutants désireux à se joindre à leur groupe.

Vous participerez pendant votre séjour à l'Ecole, à de nombreuses prises d'armes et cérémonies.

### Présentation au Drapeau

Vous serez présentés au drapeau, à la fin du premier cycle suivant un cérémonial au cours duquel les plus méritants d'entre vous sont félicités par le Colonel, qui en cette occasion rappelle la signification de votre Drapeau. A l'issue de cette prise d'Armes, a lieu votre premier défilé.

### Cérémonies des Couleurs

Après votre présentation au Drapeau, vous assistez le jeudi matin à la Cérémonie des Couleurs. Elle est suivie d'un exercice de défilé qui se déroule chaque mois devant le Colonel et vos Cadres.

### Distribution des Prix

Elle donne lieu, à une prise d'Armes plus solennelle car elle est présidée par le Général commandant les Ecoles ou le Général commandant la 3ème Région Aérienne.

### Saint-Eloi

Les Mécaniciens fêtent leur Saint Patron le 1er décembre. La journée se déroule selon la tradition suivante :

- le matin : messe, plantation des arbres des promotions de première année,
- le midi : Vin d'Honneur offert par le Colonel, repas amélioré,
- l'après-midi : distractions, sport, jeux organisés par les Escadrons.

### Prise d'Armes

A l'occasion des 11 Novembre et 14 Juillet vous apportez votre concours aux cérémonies qui se déroulent dans les villes voisines.

### Prises de Commandement

Lorsqu'un nouvel Officier prend le Commandement d'un Escadron, vous participez à la cérémonie traditionnelle de sa prise de Commandement.

## SPORT

La pratique des Sports collectifs ou individuels est spécialement encouragée. Les résultats de ses équipes et les améliorations de ses installations sportives ont valu à notre Ecole, en 1965, le titre d'Unité la plus sportive" et les Félicitations du Journal l'"Equipe" pour ce même Challenge en 1967.

### La pratique des Sports

Le recrutement des différentes sections a lieu chaque trimestre. En début de cycle il vous faut établir votre dossier : demande d'inscription, autorisation des parents, demande de licence ou d'affiliation (ou mutation pour les licenciés).

Vous devez être reconnu apte médicalement, ne pas cumuler d'autres activités présentant un caractère d'incompatibilité et vous engager par écrit à suivre régulièrement entraînements, compétitions et manifestations de la section.

**Les suspensions** temporaires peuvent être proposées par l'Animateur ou l'Entraîneur en cas d'engagements non respectés par le Conseil d'Instruction en cas d'insuffisance notoire dans le travail et par la Direction de l'Education en cas de faute disciplinaire grave, notamment manière de se conduire à l'extérieur.

**L'A. S. S. A.** Vous avez la possibilité de pratiquer les activités à caractère sportif dans le cadre de l'Association Sportive Saintes-Air. L'ASSA engage ses équipes dans les championnats, challenges et tournois régionaux organisés par les différentes

Ligues Charentes-Poitou.

Les multiples trophées remportés par nos sportifs cadets ou juniors de cette association témoignent de son éloquent Palmarès.

Les week-ends, jours fériés, ou exceptionnellement en soirée pendant la période scolaire nos équipes rencontrent les équipes régionales sur la Base ou à l'extérieur.

Supporter, réservez bon accueil aux équipes adverses. Joueur, sachez perdre avec sportivité ou triompher avec modestie.

### Athlétisme et cross

**Cross** pendant l'hiver l'équipe participe aux cross organisés dans la région au Championnat de France et au cross du Figaro à Paris.

**Athlétisme** : à la belle saison nombreuses rencontres régionales individuelles, équipes cadets, équipes juniors, parfois en nocturne.

**Hand-ball** : Excellence Régionale - Championnat Cadets.

**Foot-ball** : Promotion 1ère division - Championnat Juniors - Coupes "Gambardella", "Aunis Saintonge" et "Centre Ouest".

**Rugby** : Championnat Poitou Juniors.

**Volley-ball** : Championnat Charente-Maritime.

**Basket-ball** : Championnat Charente-Maritime.

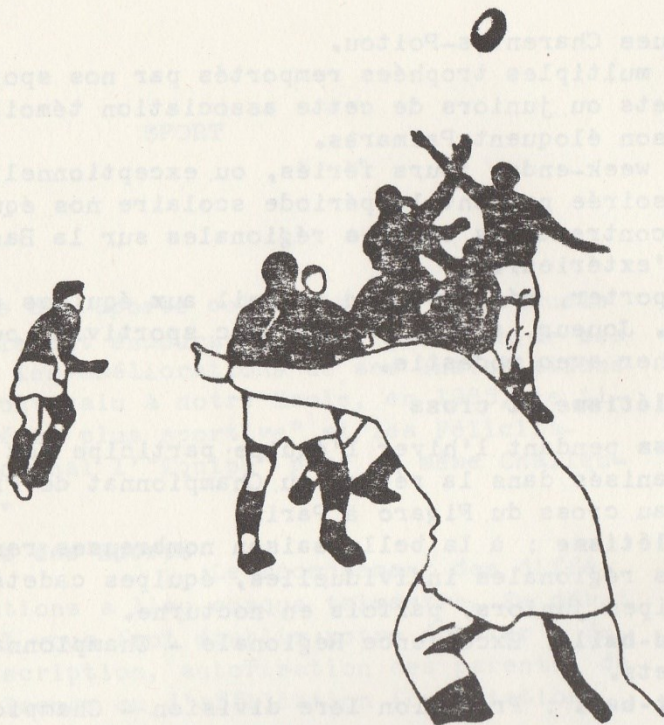
**Judo** : Rencontres inter-clubs - Passages de ceinture - c'est notre plus grosse section : 2 salles de Judo.

**Ping-pong** : Coupe Corporative Aunis-Saintonge.

**Hippisme** Le club hippique de la Base vous permet de pratiquer le sport équestre au Haras de Taillebourg (manège, promenade, jeux équestres) dans des conditions avantageuses, en semaine pendant les plein airs, le week-end en quartier libre ou en sortie organisée.

**Natation** En participation avec l'USSCC, nos nageurs vont à Saintes en attendant que nous disposions peut-être bientôt de notre piscine.





#### MANIFESTATIONS SPORTIVES TRADITIONNELLES

- AUXERRE - NIMES - SAINTES  
Tournoi triangulaire des Ecoles d'Enseignement de l'Armée de l'Air ; rencontres de Hand-ball. Foot-ball, Rugby, Basket-ball et volley-ball.
- SAINTES - COSFORD  
Rencontre sportive et échange avec l'Ecole semblable de la Royal Air-Force.
- SAINTES - ISSOIRE  
Rencontre de Rugby avec l'Ecole semblable de l'Armée de Terre.
- LIMOGES  
Tournoi International de Foot-ball.

#### SPORTS AERIENS

La pratique des Sports Aériens est soumise aux mêmes conditions générales que celle des Sports. Le nombre des places et les équipements étant restreints elle est réservée aux élèves ayant des résultats scolaires satisfaisants.

**Vol à Voile :** Sport aérien par excellence.

La Société Autonome Militaire de Vol à Voile (SAMVV) avec son propre matériel et la Société Militaire de Vol à Voile (SMVV) en relation avec l'Aéro-Club Saintonge Aunis (ACSA) offrent à leurs membres la possibilité de pratiquer le vol à voile pendant les plein airs et les week-ends. Jusqu'à 17 ans, une assurance est obligatoire.

L'Officier chargé des Sports Aériens délivre les imprimés relatifs à vos inscriptions. C'est lui qui donne l'autorisation de vol. Des cours de préparation au Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) sont organisés par les animateurs (météo, techno, navigation aérodynamique...).

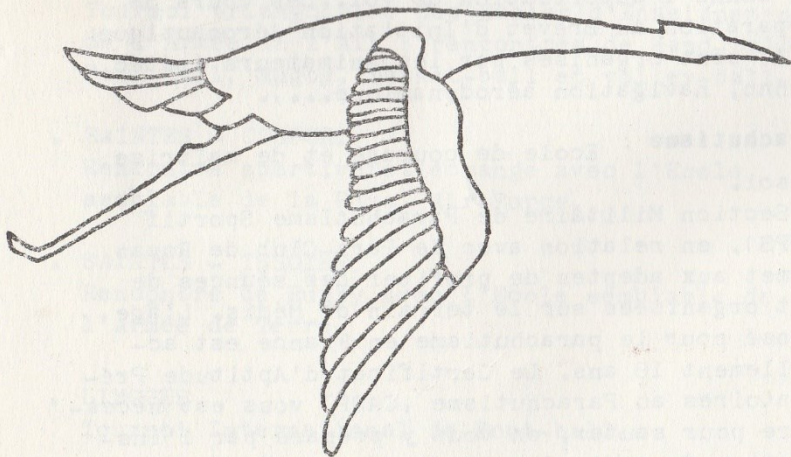
**Parachutisme :** Ecole de courage et de maîtrise de soi.

La Section Militaire de Parachutisme Sportif (SMPS), en relation avec le Para-Club de Royan permet aux adeptes de profiter des séances de saut organisées sur le terrain de Médis. L'âge imposé pour le parachutisme en France est actuellement 18 ans. Le Certificat d'Aptitude Préparatoire au Parachutisme (CAPP) vous est nécessaire pour sauter, on vous y prépare par l'instruction du saut, du pliage, des roulés... Quand

vous aurez effectué 15 sauts vous serez proposé au Brevet Sportif de Parachutisme de l'Armée de l'Air (BSP). Des rencontres inter-clubs sont organisées notamment à l'occasion de la St Michel.

**Aéromodélisme** - Goût, patience, recherche et performance.

Les activités d'aéromodélisme en vol libre se pratiquent au sein de l'ACSA. Il vous faut vous procurer la carte de membre actif de l'Aéro-Club et la carte fédérale (licence et assurance) pour lesquelles des conditions avantageuses vous sont accordées. L'Union Régionale organise des rencontres fréquentes au cours desquelles l'ACSA a remporté de nombreux succès et qualifications aux championnats de France en catégorie planeur, vol caoutchouc et moto-modèle.



## CLUBS

"Les loisirs sont le temps de la détente, du divertissement et de la culture. Qu'ils soient éducatifs ou simplement récréatifs, ils ont une action capitale sur l'état d'esprit des individus et sur le style de **vie de la collectivité** militaire".

Ces activités s'exercent au sein des clubs qui existent à l'Ecole et dont la liste n'est d'ailleurs pas limitative.

Ces Clubs sont créés, animés et gérés par un comité d'Elèves comprenant : Président, Vice-président, Secrétaire, Trésorier et des délégués par escadron ou par activité.

Le règlement du club est approuvé par le Colonel.

Le Comité est aidé par un animateur et des conseillers techniques.

Les Clubs fonctionnent :

- . en semaine après le dîner
- . le samedi après midi et en soirée
- . le dimanche toute la journée après les Cultes.

Les clubs organisant des soirées récréatives ou culturelles, parfois en relation avec des clubs extérieurs.

Ils participent à la décoration de votre Foyer, de la Salle d'Accueil de l'Ecole et exposent leurs travaux sur la Base à l'occasion des Prix et de la Journée "Portes Ouvertes" et à l'extérieur à l'occasion de manifestations artistiques.

**Orchestre :** "Les Billy Boys"

Une quinzaine de musiciens, un animateur, un chanteur. Groupe dynamique apprécié, pour ses programmes variés et au goût du jour, dans les soirées dansantes et les bals des sociétés et oeuvres civiles ou militaires.

**Radio :** Initiation à l'électronique, montages, dépannages, utilisation d'appareils de mesure, Radio-amateurs.

**Méca-auto :** Informations concernant le sport automobile. Etude de moteurs et essais.

**Ferronnerie :** Initiation à la soudure, réalisation d'objets d'arts, utilisations décoratives du métal.

**Arts plastiques :** Sculpture sur bois et sur pierre  
Poterie, modelage, inclusion plastique.

**Arts décoratifs :** Peinture, dessin, décoration, pyrogravure, mosaïque, céramique.

**Photo :** Travaux en laboratoire.  
Sorties photo ; expositions et reportages.

**Caméra-club :** Réalisation future de courts métrages  
Reportages particuliers  
Initiation à la prise de vue.

**Cinéma :** Comité de choix de films.  
Commentaires et ciné-informations  
Activités avec ciné-clubs extérieurs.

**Philatélie :** Association Philatélique Saintes-Air.  
Réunions, échanges, informations ; conseils aux collectionneurs. Sorties philatélie (Premier jour).

**Découverte :** Interviews, photos, films.  
Sorties - visites d'intérêt local.

**Information :** Rédaction du journal ; enquêtes d'intérêt général.

**Bibliothèque :** Romans-poche, livres de collection  
Documentation générale et artistique.  
Présentation du "Livre Vivant".

**Discothèque :** Audition musicale : classiques, Jazz et Folklore, Poésies, Théâtre, Variétés.

**Archéologie :** Visites de Musées et Monuments.  
Sorties spéciales "Archéologie".  
Fouilles sur la Base. Théâtre Romain.

Toutes les précédentes activités sportives, artisanales ou culturelles vous sont proposées et vous pouvez choisir celle qui vous convient le mieux. Vous êtes autorisés à participer à deux d'entre elles, mais ne vous dispersez pas trop!

La liste n'en est pas achevée : club nautique, reliure, groupe théâtral. Elle peut être différée demain parce que la vie du club dépend évidemment de l'animateur et du Conseiller Technique ; c'est pourquoi l'action du Comité Elèves est essentielle pour en assurer la continuité et orienter ses activités avec dynamisme.

## DISTRACTIONS

### Foyer

Le foyer, point de vente, lieu de détente et d'information vous est ouvert tous les jours après les repas, le samedi après-midi et le dimanche toute la journée. Vous pouvez vous y procurer fournitures scolaires, boissons (sodas, bière...) et tout ce qu'il vous faut pour votre vie de chaque jour. Ses équipements appartiennent à la collectivité. Profitez-en largement mais pensez à ceux qui vont vous suivre.

**Cinéma - Spectacles** La vaste salle de spectacle (750 places) vous accueille pour :

- les séances de cinéma samedi et dimanche :  
samedi : 3 séances  
dimanche : 4 séances
- les spectacles exceptionnels en soirée - séances récréatives, conférences, soirée d'adieu de la promotion sortante.

**Télévision** Deux salles de télévision (1ère et 2ème chaînes) sont à votre disposition après le dîner et pendant le week-end (Tenue de sortie).

**Salles de détente** Elles sont situées sous le préau du Bâtiment N.7 et vous accueillent en semaine après le dîner et le week-end. Un règlement intérieur à chaque salle vous précise les moyens d'en profiter.

**Journal - Information** Dans le Journal inter-Escadrons F L A S H vous pouvez trouver les nouvelles de la Base et des articles intéressants.

**Découverte** : Interviews, photos, films.  
**Sorties** - visites d'intérêt local.

**Information** : Rédaction du journal ; enquêtes d'intérêt général.

**Bibliothèque** : Romans-poche, livres de collection  
Documentation générale et artistique.  
Présentation du "Livre Vivant".

**Discothèque** : Audition musicale : classiques, Jazz et Folklore, Poésies, Théâtre, Variétés.

**Archéologie** : Visites de Musées et Monuments.  
Sorties spéciales "Archéologie".  
Fouilles sur la Base. Théâtre Romain.

Toutes les précédentes activités sportives, artisanales ou culturelles vous sont proposées et vous pouvez choisir celle qui vous convient le mieux. Vous êtes autorisés à participer à deux d'entre elles, mais ne vous dispersez pas trop!

La liste n'en est pas achevée : club nautique, reliure, groupe théâtral. Elle peut être différente demain parce que la vie du club dépend évidemment de l'Animateur et du Conseiller Technique ; c'est pourquoi l'action du Comité Elèves est essentielle pour en assurer la continuité et orienter ses activités avec dynamisme.

## DISTRACTIONS

### Foyer

Le foyer, point de vente, lieu de détente et d'information vous est ouvert tous les jours après les repas, le samedi après-midi et le dimanche toute la journée. Vous pouvez vous y procurer fournitures scolaires, boissons (sodas, bière...) et tout ce qu'il vous faut pour votre vie de chaque jour. Ses équipements appartiennent à la collectivité. Profitez-en largement mais pensez à ceux qui vont vous suivre.

**Cinéma - Spectacles** La vaste salle de spectacle (750 places) vous accueille pour :

- les séances de cinéma samedi et dimanche :
  - samedi : 3 séances
  - dimanche : 4 séances
- les spectacles exceptionnels en soirée - séances récréatives, conférences, soirée d'adieu, de la promotion sortante.

**Télévision** Deux salles de télévision (1ère et 2ème chaînes) sont à votre disposition après le dîner et pendant le week-end (Tenue de sortie).

**Salles de détente** Elles sont situées sous le préau du Bâtiment N.7 et vous accueillent en semaine après le dîner et le week-end. Un règlement intérieur à chaque salle vous précise les moyens d'en profiter.

**Journal - Information** Dans le Journal inter-Escadrons F L A S H vous pouvez trouver les nouvelles de la Base et des articles intéressants.

- **Bibliothèque** : salle de lecture, c'est aussi un lieu d'emprunt.
- **Discothèque** : des séances d'audition musicales sont organisées par le club.
- **Salle de jeux** : elle est ouverte après le dîner et le week-end, vous pouvez oublier vos soucis pour un moment de détente. Prenez soin des jeux de société qui appartiennent à votre collectivité. Vos camarades du Comité du Cercle de Jeux y veillent particulièrement.
- **Gymnase** : il vous offre ses terrains couverts (tennis, hand, basket et volley) quand ils sont disponibles le week-end et si votre Educateur vous l'a retenu.

## LES WEEK-ENDS

L'organisation des loisirs du week-end (du vendredi soir au dimanche soir) fait l'objet d'une note spéciale qui est largement diffusée et aussitôt affichée dans vos Bâtiments. Elle vous est en principe commentée dès réception à l'escadron. Elle précise principalement :

- Le personnel du week-end :  
Service des Loisirs, Service des Sports, Educateurs dans les Escadrons, animateurs dans les différents Clubs, et accompagnateurs des sorties.
- Le programme :  
Sports sur la base et à l'extérieur, activités aériennes, activités des Clubs, distractions sur la Base et à Saintes, activités exceptionnelles.
- Les sorties :  
Recollecion, scoutisme, parachutisme, déplacements sportifs, spectacles, visites, baignades, sorties-découvertes, etc...

Au cours de la semaine, par affichage ou au rapport, vous sont proposés les activités du week-end et les conditions de votre participation. Inscrivez-vous vite pour en faciliter l'organisation. Pour tout renseignement particulier, adressez-vous à votre Educateur, il saura vous renseigner.

## SAINTE S

Vous parcourrez pendant 2 ans une très vieille ville que les Romains déjà au 1er siècle nommaient Médiolanum Santonum et dont les ruines témoignent de son importance à cette époque. Si des parents ou amis viennent vous rendre visite, ou quand vous présenterez Saintes à vos camarades des plus jeunes promotions, vous devrez leur montrer :

- Les Arènes construites au 1er siècle et qui peuvent accueillir 20 000 personnes.
- L'Eglise et la Crypte St Eutrope construites sur la route qui menait les pèlerins à Saint-Jacques de Compostelle.
- L'Abbaye aux Dames qui fut pendant des siècles administrée par des Abbesses.
- L'Arc Romain qui se trouvait jadis sur le pont de pierre sur la Charente.
- La Cathédrale St Pierre, édifice gothique, le premier dédié à St Pierre, au clocher inachevé d'où sonne un premier Angélus au temps des Croisades.
- Les Musées, les salles de spectacle et la piscine.

Allez aussi admirer les lignes élégantes et les intérieurs cossus d'un château du 15ème siècle sur la route de Rochefort à proximité de Saint-Porchaire.

- LA ROCHE COURBON que Pierre Loti se plut à décrire dans le paysage de "La Belle au Bois Dormant".



## AVIONS

Voici quelques caractéristiques concernant les avions que vous pourrez voir sur la base :

- . **B. 26** Bombardier léger rapide (1944-45). Il a été très utilisé en Algérie. Il possède deux moteurs de 2400 CV et vole à une vitesse supérieure à 600 km/h. Vous remarquerez sa finesse de ligne et le carénage de tonnelle.
- . **T. 6** Appareil d'entraînement au pilotage. Avion américain, conçu avant la guerre, largement utilisé par les écoles de pilotage du monde occidental. Il a été utilisé comme avion d'appui dans le Pacifique, et surtout pendant la guerre d'Algérie.
- . **T. 28** Appareil de perfectionnement au pilotage. C'est un avion récent (1951) muni de servitudes hydrauliques et électriques modernes. Il a réalisé la transition entre le T.6 et les réacteurs et a été très utilisé en Algérie (60.62) comme avion d'appui avec un moteur plus puissant. Il était alors dénommé FENNEC. Sa vitesse est d'environ 500 km/h.
- . **Broussard** Avion de liaison, prévu pour l'observation et l'appui léger en Algérie. Il possède un moteur de 450 CV et vole à une vitesse de 250 km/h. Il est très maniable, se pose très court et peut se contenter d'une plate-forme. Il a été sommairement aménagé (Brousse).  
Vous pourrez voir également une fusée (engin Sol-Air MATRA) et bien sûr les planeurs (Bi Jav, Super Jav) du club de vol à voile.

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### . Agence Postale

Toutes les opérations postales peuvent être faites à l'Agence Postale qui est ouverte en semaine à des heures précisées dans le règlement intérieur de la Base.

Les dimanches et jours fériés, l'Agence Postale est fermée.

Le n° de téléphone de la Base est : 93.05.11.

Votre adresse exacte est la suivante :

Elève Jean DUPONT  
Nème Escadron  
Ecole d'Enseignement Technique  
de l'Armée de l'Air

B.A. 722

17 - SAINTES AIR -

### . Coiffeur

Le salon de coiffure est ouvert tous les jours ouvrables.

La coupe ordinaire est gratuite sur présentation d'un bon délivré par l'Educateur.

Les suppléments sont autorisés.

Les cheveux doivent être coupés courts, ne demandez donc pas au coiffeur de vous les laisser longs, vous le mettriez dans l'embarras et vous risqueriez une punition.



## Cultes

Vous pouvez toujours assister aux réunions et offices religieux ; ni les punitions éventuelles, ni les corvées ou services divers ne doivent vous gêner ; dans le cas contraire, il convient de le signaler à votre Educateur qui prendra les mesures qui s'imposent.

### CULTE CATHOLIQUE

Un Aumônier catholique réside sur la Base. Tous les jours, vous avez la possibilité d'aller le voir après les repas de midi et du soir. Le samedi après-midi et le dimanche, l'Aumônier est tout spécialement à votre disposition. Le dimanche, la messe est célébrée à la Chapelle de la Base au début de la matinée. En semaine, vous pouvez assister aux réunions organisées à la Maison des Cultes située près de la Chapelle.

### CULTE PROTESTANT

L'Aumônier protestant de la Base est le Pasteur de SAINTES. Il demeure 3, Cours Reverseaux. Les offices religieux du dimanche ont lieu au Temple protestant de SAINTES.

Des réunions d'étude biblique sont organisées tous les mardis après le repas du soir.

## Permissions

Au cours du premier trimestre, vous ne pouvez sortir seul. Toutefois, des sorties collectives sont organisées par le service des Loisirs de l'École et vous pourrez vous y inscrire. Après le premier trimestre, si vous n'avez pas encore 17 ans, vous pourrez disposer de quartiers libres dans la ville de SAINTES, le dimanche de 13 h 30 à 19 h, à condition que l'autorisation de sortie ait été accordée par vos parents. Ceux qui ont 17 ans peuvent sortir le samedi de 13 h 30 à 19 h et le dimanche de 8 h à 19 h.

Quel que soit votre âge, vous pourrez obtenir une

permission de la journée (dimanche ou jour férié) de 8 h à 22 h, ou quelquefois de 36 h (du samedi 12 h au dimanche 22 h), mais dans ces deux cas ces permissions ne sont valables que dans la garnison (Charente-Maritime et départements limitrophes) et à la condition que vos parents ou un correspondant dûment accrédité viennent vous chercher et vous reconduire à l'École.

Des permissions de 3 ou 4 jours (suivant la distance) peuvent être accordées pour les seuls motifs suivants :

- mariage d'un parent du 1er degré,
- décès ou maladie grave d'un parent du 1<sup>er</sup> degré, et grand-père et grand-mère dans les cas sociaux particuliers,
- cas exceptionnels soumis au jugement du Commandement.

## Service Médical

Un soin tout particulier est porté à votre santé et le Service Médical de la Base a le souci constant du bon état physique et physiologique des Elèves.

A votre arrivée, vous subirez une visite complète dite d'incorporation, au cours de laquelle vous passerez une radioscopie. Votre admission définitive à l'École n'est acquise que si le résultat de cette visite est favorable.

Les indispositions passagères dont vous pouvez être victime sont traitées à l'infirmierie de la Base qui vous est ouverte chaque jour.

Quant aux cas plus graves, ils sont traités à la section militaire de l'hôpital de SAINTES, à l'hôpital maritime de ROCHEFORT ou à l'hôpital militaire de BORDEAUX.

Chaque mois, un contrôle de votre poids est effectué, et toute anomalie constatée donne lieu à une visite particulière par les soins du Médecin-Chef qui surveille également la salubrité des installations et la qualité de la nourriture.

De plus un cabinet dentaire est à la disposition

des élèves sur la Base.

#### • **Service Social**

L'ACTION SOCIALE DES ARMEES (A.S.A.)

Le Service de l'Action Sociale des Armées a pour mission d'étudier et d'apporter son aide pour le règlement des problèmes sociaux qui se posent dans la collectivité des Armées.

Il exerce son activité au profit de tous les personnels militaires et civils dépendant du Ministère des Armées et de leurs familles. Il étend également son action, dans certaines conditions, aux anciens personnels de ce Ministère. Sur la Base même, une Assistante Sociale est là pour vous informer, vous conseiller et vous aider.

Si vous avez des problèmes, n'hésitez pas à vous confier à elle, elle est à votre disposition, mais n'oubliez pas que son temps est précieux. D'autre part, vous pouvez bénéficier d'avantages offerts par un certain nombre d'Institutions Sociales, renseignez-vous.

#### • **Solde**

Avant 17 ans, vous recevez 12 F par mois ; vous percevrez ensuite une solde forfaitaire de l'ordre de 140 F.

#### • **Tabac et autres avantages**

Lorsque vous aurez 17 ans, vous pourrez percevoir 16 paquets de cigarettes par mois pour le prix de 4,00 F. Vous percevrez, par mois également, 8 timbres gratuits et 1 bon de colis. Avant cet âge, votre famille touchera des allocations familiales.

#### • **Vacances**

Durant votre séjour à l'Ecole, vous bénéficierez de vacances à Noël, à Pâques et au mois d'Août.

### L'ACTE D'ENGAGEMENT

#### **Votre contrat avec l'Armée de l'Air**

Le jour de vos 16 ans, ou après 3 mois de présence à l'Ecole si vous avez 16 ans, vous serez tenu de contracter un engagement d'une durée égale à 5 ans après votre sortie de l'Ecole.

Au bout de ces 5 ans vous aurez deux possibilités poursuivre votre carrière militaire ou la quitter. Pendant le stage probatoire de 3 mois, vous pouvez être repris par votre répondant légal sur simple demande de celui-ci, adressée au commandant de l'Ecole, mais après la signature de votre contrat, vous ne pourrez être renvoyé que pour les motifs ci-après :

- inaptitude physique
- insuffisance à suivre les cours
- indiscipline,

et après comparution devant une commission de réforme, un conseil d'instruction ou un conseil de discipline.

Le remboursement des frais occasionnés par votre séjour à l'Ecole sera exigé dans les cas suivants :

- si votre répondant légal demande votre radiation de l'Ecole pendant le stage probatoire,
- si vous refusez de signer l'acte d'engagement,
- si vous êtes renvoyé de l'Ecole pour un motif disciplinaire.

Dans les autres cas, les frais de scolarité sont à la charge de l'Etat.

## VOTRE AVENIR

### A Saintes

La mission principale de l'Ecole de l'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air est de vous faire acquérir, en deux ans, une instruction de base nécessaire à l'orientation vers l'une des spécialités du Personnel Non Navigant Spécialiste.

### Après Saintes

A la sortie de l'Ecole d'Enseignement Technique de l'Armée de l'Air, vous pourrez choisir, en fonction de votre classement et du nombre de places offertes, l'une des spécialités suivantes :

- Branche 42 : Equipement Electronique
- 43 : D.E.M. (Radar)
- 44 : Radio
- 45 : Fil
- 51 : Avion
- 52 : Equipement
- 53 : Armement
- 54 : Electricité sol
- 55 : Véhicules ; matériels de servitude
- 57 : Photo

chacune de ces spécialités comprend plusieurs sous spécialités.

Après un stage de spécialisation de 9 à 12 mois à ROCHEFORT, vous obtiendrez le Certificat Elémentaire correspondant, puis à l'issue d'un stage d'application de 6 mois, en unité, le **Brevet**

### Elémentaire.

Au minimum deux ans après avoir obtenu le Brevet Elémentaire, vous pouvez présenter votre candidature aux tests de sélection d'entrée en Ecole pour l'obtention du Brevet Supérieur de votre spécialité. Cette admission est subordonnée au succès à un examen portant sur les connaissances générales et professionnelles.

A l'issue de ce stage, vous pourrez obtenir le **Certificat Supérieur** correspondant. Puis à la suite d'un stage d'application en unité, le **Brevet Supérieur**.

Plus tard, vous pourrez prétendre à la qualification de **Cadre de Maîtrise**. Cette qualification sera indispensable pour accéder au grade d'adjudant-chef.

Si vous êtes travailleur et désireux de vous élever dans la hiérarchie militaire, vous avez en outre la possibilité de devenir Officier :

- soit en réussissant au concours des **Elèves Officiers d'Active** (E.O.A. à Salon de Provence) et en suivant les cours de l'Ecole Militaire de l'Air pendant deux ans.
- soit en posant votre candidature et en satisfaisant aux conditions de recrutement des **Officiers Techniciens** (O.T.) de l'Armée de l'Air.

Mais il ne faudrait pas oublier que votre progression dans la hiérarchie militaire dépend également de votre formation militaire.

Qualification professionnelle et formation militaire sont indissociables et la qualification professionnelle implique toujours une formation militaire plus poussée.

C'est pourquoi, au cours des stages que vous pourrez être amenés à effectuer, une partie de l'enseignement qui vous sera dispensé sera consacrée à l'instruction militaire.

Enfin, il est bien évident que votre solde sera fonction de votre grade et votre avancement sera subordonné aux succès obtenus aux examens militaires et professionnels.

A titre indicatif, la solde d'un sergent célibataire, logé, est d'environ 800 francs par mois. Ce bref aperçu de votre carrière future est bien entendu très incomplet, mais vous apprendrez très vite, par vous-mêmes, tout ce que vous n'avez pas trouvé ici.

## L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES

Pour conclure, nous vous présentons :

### L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole de SAINTES

Pareille en cela à de nombreuses écoles, ou institutions, l'Ecole d'Enseignement Technique de Saintes prolonge son action par celle d'une Association qui regroupe tous les "anciens" désireux de se retrouver au sein d'une Amicale.

Les buts de cette Association sont simples :

- Tout d'abord, permettre aux élèves d'une même promotion de "se suivre" mutuellement après l'éclatement de leur promotion.
- Leur fournir la possibilité de se retrouver une fois par an à l'occasion de l'Assemblée Générale.
- Guider les premiers pas du jeune breveté à son arrivée en formation car l'Amicale possède des délégués en place dans toutes les formations et unités de l'Armée de l'Air.

Et maintenant, nous vous souhaitons

**Bon courage et bonne chance**



St-Jean-d'Angély

Bougonne

N 739

Bords D 124

D 114

Taillant

D 18

ROCHEFORT  
N 137

CHARENTE

Romegoux

S' Savinien

La Rochecourbon

Taillebourg

S' Milaire

S' Porchaire

les Essards

Venerand

Soulignonaie

S' Georges

La Chapelle des Pats

Niaux

N 150

**SAINTES**

N 141

ROYAN

D 142

N 150

CHARENTE

Choniers COGNAC

Retaud

Chermignac

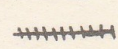
Thenac

La Jard

Ech: 1/200 000



Rivière



Voie Ferrée

AN



COZES

D 6

Tesson

PONS

N 732

En complément : la mise à jour d'époque (09/1970) à intégrer dans le texte du guide.

- MISE A JOUR -

1.- Dans tout le texte, remplacer le mot "escadron" par le mot "promotion" .

2.- PAGE 15 -

2° aliéna - 2° ligne.

au lieu de : "votre passage est subordonné à la moyenne des matières essentielles"

L I R E : "votre passage est subordonné à l'obtention de la moyenne générale" .

3.- PAGE 16 -

a) 4° ligne - lire 10 salles de classe au lieu de 9 .

b) 25° ligne - après BEPC, rayer B.E.

4.- PAGE 18 -

L'instruction militaire.

a) 9° ligne - supprimer "le samedi matin"

b) 13° ligne - supprimer "formation morale cercles d'études mensuels avec votre éducateur" .

c) Le chapitre concernant les séances, est à remplacer par le suivant :

LES SEANCES .

1) - A votre arrivée : et pendant une partie du premier cycle, l'instruction militaire est dispensée parallèlement avec l'instruction générale. Les séances sont réservées à l'accueil, l'incorporation, les examens médicaux ainsi qu'à l'étude des premières notions du règlement .- A l'issue du premier cycle a lieu votre présentation au Drapeau .-

2) - Au cours des 3 cycles suivants :

Des périodes d'environ une semaine, sont entièrement consacrées à l'étude des disciplines militaires.

3) - Au cours du 5<sup>o</sup> cycle.

Une période de deux semaines est entièrement réservée aux compléments d'instruction, révisions et préparation nécessaires à votre premier examen militaire .

Le certificat d'aptitude militaire (CAM)

Cet examen a lieu à l'issue de la période du 5<sup>o</sup> cycle. Il vous faudra réussir cet examen pour deux raisons :

- a) Vous ne pourrez pas être admis à l'Ecole de spécialisation de Rochefort si vous n'êtes pas titulaire du C.A.M.
- b) Vous ne pourrez pas être proposé au grade de Caporal ou de Caporal-Chef - Ces deux raisons sont intimement liées .

5.- PAGE 20.

a) Dans le paragraphe "en cours de cycle" -

supprimer les deux premières lignes :

"visite du musée de l'air de Paris  
"baptême de l'air à Cognac.

b) supprimer le paragraphe :  
"en fin d'études"

c) 16<sup>o</sup> ligne : remplacer le mot  
"sanctions"  
par le mot  
"punition"

d) dans le paragraphe en fin de cycle :  
2<sup>o</sup> ligne -  
ajouter "et d'instruction"



entre : "avertissement et lettre aux  
parents"

et : "exclusion de l'école"

ajouter : "suspension d'activité extra-  
scolaire" .

6.- PAGE 28.

Manifestations sportives traditionnelles.

supprimer : - le tournoi triangulaire  
Auxerre - Nimes - Saintes .

supprimer : - rencontre de rugby :  
Saintes - Issoire.

supprimer : - tournoi international de  
foot-ball (Limoges).

7;- PAGE 30.

a) 7° ligne : après "vol libre"  
ajouter "et vol cir-  
culaire"

b) 8° ligne : au lieu de :  
"au sein de l'ACSA"  
L I R E :  
"au sein du club d'aéro-  
modélisme de la base"

"  
Rayer la phrase :  
"il vous faut vous  
procurer ... accordées.

c) 13° ligne : au lieu de :  
"l'ACSA a remporté"

L I R E :  
"le personnel de la  
Base aérienne 722  
a remporté" .

8.- PAGE 34

5° ligne - Foyer

au lieu de "vous pouvez vous y procurer  
fournitures scolaires, boissons"

L I R E "vous pouvez vous y procurer  
papier à lettres, boissons ....."

9.- PAGE 40

10° ligne - Permissions.

au lieu de "ceux qui ont 17 ans peuvent  
sortir le samedi de 13 H 30 à  
19 H 00 et le dimanche de 08 H 00  
à 19 H 00

L I R E "ceux qui ont 17 ans peuvent  
sortir le samedi de 13 H 30 au  
dimanche 01 H 00, et le dimanche  
de 8 H 00 au lundi 01 H 00.

10.- PAGE 41.

4° aliéna - Service médical.

au lieu de "Quant aux cas les plus graves,  
ils sont traités ... militaire  
de Bordeaux,

L I R E "Quant aux cas les plus graves,  
ils sont traités par le service  
de santé des Armées, dans les  
hôpitaux soit de Rochefort soit  
de Bordeaux.

II.- PAGE 42.

Solde.

a) au lieu de "une solde forfaitaire de  
l'ordre de 140 frs."

L I R E "une solde forfaitaire de  
l'ordre de 200 frs.

b) supprimer le paragraphe "vacances".

12.- PAGE 43.

- Votre contrat avec l'armée de l'Air.

a) au lieu de "le jour de vos 16 ans ou après  
... vous serez tenu de contracter ....."

LIRE - "le jour de vos 16 ans et après une  
présence de 3 mois à l'école, ces deux  
conditions réunies étant indispensables,  
vous serez tenu de contracter ....."

b) 7<sup>o</sup> ligne : remplacer "pendant le stage  
probatoire de 3 mois"  
par "tant que vous n'aurez pas signé votre  
contrat d'engagement".

13.- PAGE 45.

1<sup>o</sup> ligne & 3<sup>o</sup> ligne au lieu de "élémentaire"  
LIRE - "de spécialiste".

14.- PAGE 16.

Le chapitre concernant les examens de  
l'Education Nationale est à remplacer  
par le suivant :

- EXAMENS DE L'EDUCATION NATIONALE.

- L'Ecole d'enseignement technique de  
l'Armée de l'Air ne présente aucun candidat  
aux examens de l'éducation nationale.

- Cependant les élèves admis à l'issue des  
vacances de Pâques, sont autorisés à subir  
les épreuves du BEPC.

- Pour ce faire, ils doivent être inscrits  
au préalable par le dernier établissement  
fréquenté. La demande de transfert du  
dossier est établie par nos soins, le cas  
échéant.